

LES 5 INDICATIONS DE L'HYGIÈNE DES MAINS

Durant l'épidémie de COVID-19, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande aux professionnels de la santé de respecter les 5 indications de l'hygiène des mains : avant de toucher un patient, avant de réaliser un acte propre ou aseptique, après l'exposition à des fluides corporels, après avoir touché un patient et après tout contact avec l'environnement d'un patient.

L'hygiène des mains consiste à se laver les mains en effectuant une friction hydro-alcoolique ou en frottant à l'eau et au savon. La friction hydro-alcoolique est de préférence réservée aux cas où les mains ne sont pas visiblement souillées. Si les mains sont visiblement souillées, l'OMS recommande un lavage des mains à l'eau et au savon.





- 1. WHO Infection prevention and control during health care when COVID-19 is suspected https://www.who.int/publications-detail/infection-prevention-and-control-during-health-care-when-novel-coronavirus-(ncov)-infection-is-suspected-20200125
- 2. Site Web de l'OMS: https://www.who.int/gpsc/5may/background/5moments/en/
- 3. Kampf G, Lemmen S. Disinfection of gloved hands for multiple activities with indicated glove use on the same patient. J Hosp Infect. 2017;97(1):3-10.